



LE PETIT MOHONNAIS

Novembre 2022
N°76

Souvenirs et Commémorations

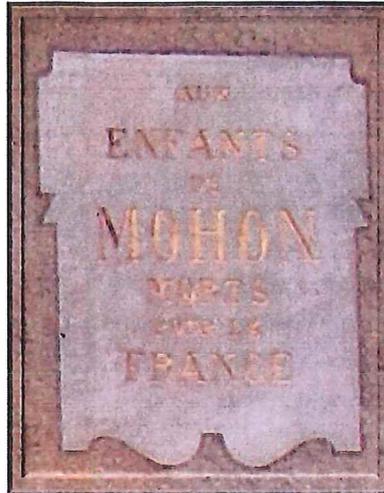
Le 11 novembre dernier, comme chaque année à la même date, nous avons commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à la première guerre mondiale.

Nous étions présents, toutes générations confondues, à célébrer la fin de la Grande Guerre qui devait être la Der des Der mais l'Histoire en a décidé autrement.

Depuis 2012, en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'Armistice, le 11 novembre est aussi devenu jour de « Commémoration de la victoire et de la paix ». La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « Morts pour la France » des conflits anciens et nouveaux. Ainsi, les militaires ou civils décédés depuis la dernière commémoration et dont le décès est imputable à un fait de guerre survenu pendant un conflit ou ultérieurement sont nommés au cours de la cérémonie.

Il y a deux ans, Covid oblige, la cérémonie s'est déroulée en présence des Représentants de la Commune et des Anciens combattants. Dans la solennité de l'instant, face au Monument aux morts, je prenais tout à coup conscience de tous les symboles présents sur cette Place de la Mairie et de l'importance des cérémonies commémoratives.

Notre Monument aux morts, bientôt centenaire, est un obélisque sur socle. Erigé devant la mairie, il trône dans l'axe de l'artère principale de la commune, à l'intersection de deux accès fréquentés. Mohon honore ainsi dignement ses enfants morts au champ d'honneur durant première guerre mondiale. Leur nom est inscrit dans le marbre sur trois côtés de l'obélisque.



Sur le 4^{ème} côté, face à la Rue de la Mairie, figure le nom de ceux qui ont perdu la vie lors de la seconde guerre mondiale 1939-1945.

Ce nouveau conflit armé planétaire débute le 1^{ER} septembre 1939 suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie. Deux jours après, la France et la Grande Bretagne avec leurs empires coloniaux déclarent la guerre à l'Allemagne. Le tocsin résonne partout en France pour annoncer l'ordre de mobilisation du 3 septembre 1939.

Après la Pologne, envahie en trois semaines, Hitler poursuit sa guerre éclair. La France sera envahie à son tour et subira une défaite en juin 1940. Commence alors une période trouble de notre histoire de France. Le pays est coupé en deux. Le nord est occupé par l'armée allemande et le sud dirigé par un gouvernement autoritaire qui collabore avec l'ennemi. Une résistance s'instaure progressivement. Cette guerre prendra fin en Europe le 8 mai 1945 par la capitulation sans condition de l'Allemagne. C'est la victoire des alliés sur les forces de l'axe.

Une dizaine d'années plus tard, des mouvements de décolonisation affectent les empires occidentaux et entraînent de nouveaux conflits. Ceux qui, chez nous, « ont fait l'Algérie » sont de moins en moins nombreux pour attester de l'horreur de toutes guerres. Un Mohonnais y a laissé la vie et son nom figure sur une plaque fixée sur le Monument aux morts.

Après des décennies de paix en Europe, l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle la fragilité de nos démocraties.

Pour que les drapeaux français, breton et européen continuent de flotter côte à côte sur la façade de notre mairie, restons vigilants.

Anne-Marie CLERO



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le recensement de la population

La commune de MOHON est concernée par le recensement en 2023. Il se déroule sur les mois de janvier et février. Les communes qui comptent moins de dix mille habitants sont recensées tous les cinq ans.

Le recensement est réalisé par L'INSEE (Institut National de la Statistique des Etudes Economiques) sous la responsabilité de l'Etat, en partenariat avec les communes.

• Qui est concerné ?

Le recensement concerne tout le monde. C'est un acte civique, obligatoire qui profite à tous.

Il reste fondé sur des enquêtes de terrain. Les agents recenseurs et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel. Les informations personnelles sont protégées selon des procédures approuvées par la Cnil. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de manière anonyme.

• Le rôle des communes :

Les communes sont chargées de préparer et réaliser la collecte sur le terrain grâce à des agents recenseurs recrutés à cette fin. En amont, un coordonnateur communal a été nommé par arrêté municipal. Son rôle est de mettre à jour les données administratives de la commune et de préparer les modalités de livraison des imprimés par les agents recenseurs. Le recensement se fait sous la direction d'un superviseur de l'Insee.

Pour le prochain recensement de Mohon, a été nommée : **coordinatrice communale** : Mme Séverine MARTIN, **suppléante** : Mme Isabelle AUQUET

Les agents recenseurs désignés par le Maire sont :

- Mme Marie-Thérèse KERDAL
- M. Yannick JANVIER
- Mme Catherine MICHE

Les agents recenseurs seront formés par l'Insee début janvier. La rémunération des agents est à la charge de la commune qui reçoit, au titre de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement, une dotation forfaitaire de l'Etat.

Le déroulement des opérations

Vous recevrez un courrier de la mairie puis la visite d'un agent recenseur muni d'une carte de recenseur.

Il vous remettra des imprimés à remplir, une feuille concernant le logement et autant de bulletins individuels que d'habitants dans le logement.

Vous serez encouragé(s) à les compléter par internet. Votre agent recenseur vous expliquera la démarche à suivre. En cas d'impossibilité, vous pourrez utiliser les documents papier qu'il viendra récupérer. Bon recensement.

Les nouveaux Conseillers municipaux



Mme Nadine OLSEN



M. Pierre de la PORTE
des VAUX



M. Yannick MICHEL



Mme Vanessa CHASLES

Après cinq démissions, le Conseil municipal de MOHON avait perdu le tiers de ses membres. En conséquence, des élections partielles dites complémentaires ont été organisées les 20 et 27 novembre dernier.

Les nouveaux conseillers élus sont :

- **M. Georges de CANCELLIS** (pas de photo disponible). Il est électricien retraité. Il habite Rue du Porhoët.
- **Mme Nadine OLSEN** est une jeune retraitée. Elle avait une activité de restauration-Traiteur à CORBEIL ESSONE en Région parisienne. Elle a été membre d'un Conseil municipal pendant 3 mandats. Arrivée à Tréfoillé en 2013, elle gère une association à but culturel et humanitaire qui sera bientôt délocalisée à Bodieu. Elle a pour objectif de scolariser des enfants à MADAGASCAR.
- **M. Pierre de la PORTE des VAUX** habite Rue du Porhoët depuis 2 ans. Quinquagénaire, il est automatique.
- **M. Yannick MICHEL** est originaire de Linho. Agé de 39 ans, il exerce la profession de cuisinier à PLOËRMEL.
- **Mme Vanessa CHASLES** à 20 ans. Ses parents habitent Garcelmont. Pour l'instant, elle est agent de fabrication dans l'agro-alimentaire avec d'autres ambitions pour l'avenir.

LES PRÉPARATIFS DE NOËL



Il est venu le temps de Noël. Les préparatifs vont bon train.

Chez nous comme ailleurs, chacun prépare les fêtes de fin d'année.

Pour les enfants, Noël est un événement très attendu. Les catalogues de jouets, arrivés dans les boîtes à lettres début novembre, sont feuilletés avec attention. L'abondance des propositions rend le choix très difficile. Aussi, au fil des jours, la liste de la commande au Père Noël s'allonge.

Cette année, tous les enfants sages de la commune peuvent déposer leur lettre au Père Noël, au portail d'entrée de l'école, dans une boîte dédiée à cet illustre personnage. Les petits écoliers l'attendaient avec impatience car, l'année dernière, la commune de Saint-Malo avait installé une boîte à lettres au Père Noël devant l'entrée de la mairie. Preuve, s'il en est, que même les enfants sont demandeurs de services de proximité.



Dans le cadre des « chantiers et stages à caractère éducatif », sous la houlette de Marie-Annick et Olivier, les ados ont confectionné une multitude de paquets cadeau pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Ils nous offrent, avec enthousiasme, tout leur cœur, leur spontanéité et un brin d'élixir de jeunesse. Nous nous associons à leur démarche pour vous offrir, en cette période difficile, un soupçon de tendresse, un brin de gratitude sans oublier une pensée particulière pour les personnes qui souffrent de solitude ou pour qui la vie est dure.

Tous ces paquets viendront décorer les sapins qui seront installés dans le bourg en décembre.

Au Clos du Tertre aussi, l'activité est intense en cette période de l'année. Jean-Pierre, le responsable de l'atelier relais du Père Noël a du pain sur la planche. En qualité de papy, il a réalisé la boîte à lettres du Père Noël pour simplement faire plaisir aux enfants.

En plus, comme son premier traineau présentait des signes de fatigue après des années de bons et loyaux services, il s'est donc résolu à en fabriquer un autre. Il l'a voulu plus spacieux, plus confortable, avec une capacité adaptée aux besoins actuels. Le traineau, flambant neuf, sera mis en service à Mohon le 9 décembre prochain pour « l'Arbre de Noël » de l'école. Il est fort probable, qu'à l'issue du spectacle donné par les écoliers, des récompenses soient distribuées.

Le sapin installé dans la salle polyvalente sera décoré par les parents d'élèves pour l'occasion. Il restera en place jusqu'aux vœux du Maire programmés pour le 8 janvier 2023.

Nous avons appris, un peu par hasard, que le Père Noël passerait aussi dans toutes les classes de l'école pour distribuer les cadeaux financés par une subvention allouée par les Communes de Mohon et Saint-Malo des 3 Fontaines à l'OGEC du RPI.

A l'église, une crèche sera installée pour rappeler aux croyants la naissance, il y a un peu plus de deux mille ans, d'un enfant divin dans une étable.



Mais, que serait Noël sans les chants que l'on aime entendre et fredonner ? Le dimanche 11 décembre 2022, un concert de chants de Noël sera donné dans l'Abbatiale de la Trinité-Porhoët par la chorale « Les TRINITOUST » et les enfants de l'école Saint-Joseph de la Trinité. Ainsi, nous nous laisserons bercer par de douces mélodies profanes ou sacrées, récentes ou séculaires.

Pour sa part, la Municipalité de MOHON a invité les Aînés de la commune le samedi 17 décembre à la salle polyvalente au repas dit du CCAS. C'est pour beaucoup, un temps d'échanges et de rencontres. Les plus de 80 ans qui ne peuvent pas se déplacer recevront un colis.

Noël reste une fête où l'on cherche avant tout à faire plaisir à ceux que l'on aime. Quand notre cœur déborde d'amour, de joie et de bonheur, nous aimons voir un large sourire sur leur visage de nos proches et une étincelle briller dans leur regard. C'est peut-être cela la magie de Noël !

INFORMATIONS DIVERSES

Nécrologie :

- M. Léon JANVIER est décédé à PLOËRMEL, le 28 janvier 2022 à l'âge de 98 ans (Les Clèches) *Il était notre doyen. Nous présentons à ses enfants nos sincères condoléances.*
- Mme Marilyn RAVEN épouse KEARNS est décédée le 4 octobre 2022 à MOHON à l'âge de 72 ans. Elle habitait à la Mulotière. *We would like to send you our sincere condolences.*
- M. Pierre-Yves TALDU est décédé à MOHON le 14 octobre 2022 à l'âge de 85 ans (Rue de la Gare) *A tous ceux qui sont touchés par son départ, nous présentons nos sincères condoléances*

Sourires de nos berceaux :

- Ewen DUFFOURG est né le 18 septembre 2022. *Il est le fils de Johan DUFFOURG et de Clara CABEDOCE. Ils habitent Rue de la Gare*
 - Ruby HOMBROUCKX est née le 20 septembre 2022. *Elle est la fille de Jean-Philippe HOMBROUCKX et de Amélie DROUART. Ils habitent à la Mulotière.*
 - Amandine DE SMET FRENAY est née le 28 octobre 2022. *Elle est la fille de Christophe DE SMET et de Marion FRENAY. Ils habitent le village de Quénogé.*
- Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et souhaitons le meilleur pour les enfants.*

Le samedi 10 décembre 2022 : accueil des nouveaux arrivants

La Municipalité accueillera les nouveaux arrivants de MOHON pour présenter la Commune et partager le verre de l'amitié. Le kit du nouvel arrivant leur sera remis.

Le samedi 10 décembre 2022 à 11 heures 30 au Centre culturel du mille clubs
Toutes les personnes arrivées sur la Commune depuis décembre 2021 sont priées de contacter la mairie pour s'inscrire.

Le dimanche 8 janvier 2023 : « Vœux du Maire » à la salle polyvalente à 10 heures 30

Toute la population est invitée à participer à la cérémonie qui sera suivie du verre de l'amitié.



Le dimanche 11 décembre 2022 : Concert de chants de Noël

A l'Abbatiale de la TRINITE-PORHOËT à 16 heures

Participation de la chorale « Les Trinitoust » et des enfants de l'école Saint-Joseph de la Trinité Porhoët.

Le 6 décembre 2022 : Ouverture d'un commerce au 4 bis Rue du Calvaire

Le boulanger de la Trinité Porhoët installe un dépôt de pains et une épicerie à cette adresse.

Il sera ouvert de 7 heures à 13 heures du lundi au samedi. Plus de précisions dans un avenir proche.

Modification des horaires de l'éclairage public : Suite à la délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2022, les horaires de l'éclairage public vont être réduits dans le but de faire des économies sans nuire toutefois à la sécurité.

Message aux télétravailleurs : « Nous imaginons la création, à Mohon, d'une communauté de télétravailleurs pour prendre le café, partager, voir même former une association de co-working. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous manifester par e-mail à : mohon.teletravail@gmail.com